



SUD RENAULT Cléon

RUE DE TOURVILLE BP 10 76 410 CLÉON

☎ : 01.76.86.69.76 ☎ 01.76.86.13.78

<http://sudrenault.org/cléon> ☎ : 01.76.86.13.45 Section



2 FEVRIER 2018

NAO 2018 Exigeons notre dû!

Mardi 30 janvier : Lors de la 1^{ère} réunion NAO (Négociation Annuelle Obligatoire portant notamment sur les salaires), la direction présentera son bilan des mesures salariales de 2017, et prendra note des revendications des syndicats représentés en central (CGC, FO, CFDT et CGT).

Vendredi 16 février : Carlos Ghosn annoncera les résultats financiers annuels 2017. Le montant de la prime d'intéressement sera dévoilé dans le même temps (voire un peu avant).

Semaine du 19 au 23 février : L'annonce des mesures salariales pour 2018 attendra une 2^{nde} réunion NAO fin février. Annoncer l'intéressement avant les mesures salariales n'est pas fortuit...



Qui dit résultats record...

En janvier, la direction a annoncé de nouveaux records de ventes en 2017 : « Le Groupe Renault réalise pour la 5^e année consécutive une croissance des ventes » « meilleur volume depuis 6 ans » en France...

...dit augmentations de salaire significatives

☞ Oui au retour des AGS !

La suppression des AGS (Augmentation Générales des Salaires) pour les ETAM et son niveau réduit pour les APR entraîne un blocage de salaire de nombreux salariés. Le niveau des Augmentations Individuelles (AI) n'est pas de nature à combler ce blocage. Leur attribution est de plus arbitraire.

☞ Oui à une augmentation générale uniforme et pas en pourcentage !

Répartir le budget d'augmentation de salaire en pourcentage désavantage les bas salaires : 5 % d'augmentation représente 90 € pour un APR qui gagne 1800 €, et 250 € pour un Cadre qui gagne 5000€ par mois. Pour faire remonter les bas salaires, il faut des augmentations uniformes.

☞ Oui à l'intégration des Cadres dans les NAO !

La direction refuse de discuter des Cadres lors des NAO. Les accords salariaux ne concernent que les APR et les ETAM. Les Cadres représentent pourtant 1/3 des effectifs Renault sas.

☞ Oui à 300 € d'AGS pour tous (en plus des AI) !

300 € par mois d'augmentation du salaire de base des APR, des ETAM et des Cadres permettra de rattraper l'absence d'AGS depuis des années, et des AI inexistantes ou faibles. 300 €, ce n'est rien par rapport aux milliards de bénéfices réalisés par Renault grâce au travail et aux sacrifices des salariés.

Une individualisation des rémunérations de plus en plus inégalitaire

Depuis quelques années, la direction a axé sa politique de rémunération sur les éléments suivants :

- **Prime d'intéressement aux résultats financiers** : ces primes peuvent être fortes, mais elles restent aléatoires et ne sont pas pérennes. Elles échappent en grande partie aux cotisations sociales et à l'impôt (en cas de placement), donc à la Solidarité. Elles ne sont pas prises en compte pour calculer le montant de sa retraite (ni des allocations chômage).

- **Augmentations de salaire** : Les Augmentations Individuelles sont par contre très faibles (1 à 2 %) pour la majorité des bénéficiaires. Les AGS (Augmentation Générale des Salaires) ont été supprimées pour les ETAM depuis 2013. Et les APR ont touché seulement 0,6 % d'AGS l'an dernier !

- **Prime de Performance Groupe** (PPG ou Part Variable Groupe) :

Versée seulement aux hauts Cadres de l'entreprise, cette prime est très élevée et pour cette raison tenue secrète.



- **Actions gratuites, stock-options** : les Cadres dirigeants perçoivent en plus des actions Renault, qui leur permettent de toucher le jackpot (100 000 actions gratuites/an pour Ghosn).






L'avenir de l'ouvrier



Ventes 2017 VP+VU	Groupe Renault	Renault
France	+ 3,4 %	+ 2,7 %
Monde	+ 8,5 %	+ 7,4 %

Vous souhaitez nous rejoindre ? Ou nous soutenir ? Excellente idée ! Il suffit d'en parler à un militant SUD que vous connaissez ou que vous croisez distribuant un tract. Ou  ou 

 : sud.cleon@renault.com  06.82.15.14.66 *Christine*  01.76.86.69.76 *Dris*